

Défense : l'innovation numérique à tous les niveaux



L'innovation irrigue notamment les réseaux du ministère des Armées dédiés aux opérations et au renseignement. Elle se décline également dans des pôles de coordination au sein des armées.

Ses enjeux ont été exposés à la presse, le 6 février 2020 à Paris, par le général de corps d'armée Jean-Marc Latapy, directeur central de la Direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information (DIRISI). En outre, le colonel Claude Chary, chargé du numérique et de la coordination de l'innovation à l'état-major de l'armée de Terre, a présenté le dispositif de transformation numérique en cours.

Rôle catalyseur. La DIRISI accompagne la modernisation des infrastructures techniques du ministère et le développement du centre de données sécurisé (« cloud »), explique le général Latapy. Dans le cadre du plan de transformation piloté par la Direction générale du numérique et des systèmes d'information et de communication, il s'agit de renforcer la performance opérationnelle des armées et de faciliter le quotidien du personnel, qui peut ainsi dégager du temps de travail pour se concentrer sur d'autres tâches. La DIRISI compte 7.000 personnes, dont 60 % de militaires et 40 % de civils, pour gérer 180.000 ordinateurs répartis sur 1.400 sites en métropole, en outre-mer et à l'étranger (Sénégal, Côte d'Ivoire, Gabon, Djibouti et Abou Dhabi). Elle dispose d'un budget de 700 M€ pour acheter des systèmes informatiques à quelque 200 petites et moyennes entreprises et industries. La « Fabrique numérique », incubateur des propres startups du ministère, facilite le partenariat entre le porteur de besoin et le producteur d'applications. Certains projets sont déjà réalisés : le portail de recrutement « Civils de la défense » ; l'application ANAIS de la Marine nationale pour la maîtrise de l'espace maritime ; l'application SEPIA de l'armée de l'Air pour celle de l'espace aérien ; l'application ALPPS pour l'Ecole de haute montagne de l'armée de Terre. Tout projet retenu reçoit un budget de 130.000-200.000 € pour aboutir à un résultat opérationnel en six mois, sinon il est abandonné. Déjà, 6 chaînes de fabrication d'applications ont été mises en place en 2019 et 12 nouvelles devraient suivre en 2020.

Innovation participative. La transformation numérique du ministère vise à appuyer la supériorité décisionnelle et réduire la fracture numérique du soldat, rappelle le colonel Chary. Grâce à l'innovation participative, un militaire peut développer une idée portant sur l'innovation technico-opérationnelle, l'innovation doctrinale et tactique, la transformation numérique ou la simplification. Il la concrétise en lien direct avec le pôle spécifique de l'état-major de l'armée de Terre, qui l'étudie pendant un mois, et en coordination avec la Fabrique numérique. Ainsi, le système « PT3S », complémentaire des GPS militaires américains et compatible avec le système d'information du combat Scorpion et le poste radio PR4G, permet la numérisation et la géolocalisation de tous les véhicules d'une force. La « tablette intradef du cadre » permet aux chefs de section et commandants d'unité d'assurer la gestion au quotidien, le suivi de personnels et la planification de la préparation opérationnelle. Toute l'armée de Terre en sera dotée d'ici à la fin 2020. Avec l'aide de l'intelligence artificielle, les projets « Dedal » et « Icar » facilitent la numérisation du maintien en condition

opérationnelle des matériels terrestres, de la saisie des données à leur entrée dans les systèmes d'information de maintenance.

Loïc Salmon

Défense : le numérique et la supériorité opérationnelle

Défense : le ministère des Armées à l'ère du numérique

Défense : l'AID, interlocutrice des porteurs d'innovation